ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

RATP : metro

Question écrite n° 6073

Texte de la question

Mme Yann Piat attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la deterioration des conditions de transport dans le metro parisien. Depuis plusieurs mois, le metro parisien est continuellement deteriore : graffiti sur les murs, inscriptions empechant la lecture des plans de metro, salete des banquettes, laceration des sieges, detritus de toutes sortes abandonnes sur les banquettes. A cette degradation materielle s'ajoute, d'autre part, l'insecurite du metro parisien en fin de soiree, sur certaines lignes. En consequence, elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour que cessent ces degradations, et pour que les passagers qui paient leur ticket et qui respectent les installations puissent voyager dans des conditions qui, sans etre luxueuses ni meme confortables, soient au moins decentes.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'equipement, du logement, des transports et de la mer est particulierement attentif aux problemes d'hygiene et de securite sur les reseaux de transports en commun. Plusieurs mesures sont mises en oeuvre pour le confort des usagers ; d'autres permettent de lutter contre le vandalisme et la violence. C'est ainsi qu'afin d'ameliorer la salubrite du metro, la RATP a confie le nettoyage des installations a une societe unique qui s'equipe progressivement de moyens techniques modernes. Le contrat liant cette societe a la RATP lui fait obligation d'obtenir des resultats de niveau croissant au fil du temps ; le respect de cette obligation de resultat est sanctionne financierement. Le degre de proprete du metro est mesure periodiquement a l'aide de certains parametres : ces mesures ont permis de constater qu'un progres sensible avait ete obtenu en ce domaine. Parallelement a cette politique de nettoyage, des actions ont ete engagees, aussi bien sur le plan technique qu'au niveau juridique, pour dissuader les auteurs des graffitis. Par ailleurs, d'importants moyens ont ete mis en oeuvre pour l'amelioration de la loi securite dans le metro, ou elle est assuree a la fois par les agents du service de surveillance de la Regie au nombre de 300, par les policiers appartenant aux brigades de surveillance du metro au nombre de 386 et par 75 a 150 gendarmes mobiles ou CRS Par ailleurs, les 9 000 agents de la RATP en contact permanent avec le public contribuent de maniere importante a la securite du public. Un renforcement de la collaboration de tous ces personnels doit rendre le metro encore plus sur.

Données clés

Auteur : Mme Piat Yann
Circonscription : - Non-Inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6073
Rubrique : Transports urbains
Ministère interrogé : transports et mer
Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE6073

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3525